

Discours Introductif du 19 avril 2018

Lors de la venue de Laura Flessel

Madame la Ministre,

Monsieur le Président du Comité national olympique et sportif français, Cher Denis,

Mesdames, messieurs,

Nous sommes très honorés Mme la Ministre que vous ayez **accepté l'invitation de partager avec nous ce quarantième anniversaire de la création de notre fédération intervenue en 1978.**

Permettez-moi de remonter un peu le temps et de me projeter il y a maintenant **121 ans en arrière car c'est en 1897 que la première association s'est déclarée** sous le timbre de la randonnée pédestre, association qui existe toujours et qui est encore fédérée. Je parle de la Société des excursionnistes marseillais qui se faisait également appeler **les buveurs d'air**. Ce

fait est important car il prouve combien le club à son importance et pour peu qu'il sache s'adapter aux évolutions sociétales reste toujours le ciment de l'organisation sportive.

Je voudrais également vous parler de **Jean Loiseau** notre père fondateur qui eut l'idée dans l'entre deux guerres, avec ses compagnons voyageurs, de matérialiser **avec une trace de peinture les chemins qu'ils parcouraient pour que d'autres puissent en profiter.**

Jean Loiseau voyait son rêve se réaliser lorsqu'en août 1947 un premier tronçon de 28km du GR[®]3 était inauguré balisé en blanc et rouge entre Beaugency et Orléans **sous l'égide du CNSGR (Conseil National des sentiers de grande randonnée) qui deviendra fédération en 1978 lors d'une** assemblée générale à Lille.

Bien d'autres itinéraires ont été créés et aménagés depuis car nous comptons aujourd'hui un stade constitué par 180 000 km de sentiers balisés GR[®], GR[®] de pays ou PR

faisant de notre fédération grâce à nos bénévoles un véritable aménageur de territoire.

Le législateur a d'ailleurs reconnu ce rôle en créant en 1983 un PDIPR, loi visant à éviter la disparition des chemins sans lesquels nous ne pourrions créer nos itinéraires. Loi complétée en 2004 par celle sur les CDESI organisant la concertation pour le partage de l'espace. Dans les deux cas la compétence était et reste dédiée aux départements ce qui en fait nos partenaires privilégiés en matière du stade.

En 1998 la cour de cassation reconnaît aux itinéraires le caractère d'œuvre de l'esprit protégée par la loi sur le droit d'auteur ce qui **nous permet de défendre notre marque GR®**.

Notre fédération présente cette première particularité d'être la **créatrice de son stade**. Un stade ouvert à plus de 16 millions de sportifs passionnés : **une richesse partagée**. La FFRandonnée contribue également et

grandement à son aménagement, à son entretien et par là même à sa pérennisation.

Aménager notre stade sans en être propriétaire est une de nos originalités. Elle nous amène à avoir un respect pour la nature et d'œuvrer pour sa préservation car lorsque nous évoluons nous sommes chez quelqu'un.

Revenons maintenant **au 22 avril 1978** date de la création où le CNSGR est devenu Fédération française de la randonnée. Cette même année notre fédération reçoit **l'agrément** du Ministère de l'environnement pour son rôle dans l'environnement naturel.

Si dans un premier temps notre fédération **s'est essentiellement consacrée à la création et à l'aménagement de son stade**, elle s'est rapidement par la suite, intéressée aux pratiques et aux pratiquants qui ont rapidement compris les bienfaits de la randonnée plaçant aujourd'hui cette l'activité

comme l'activité physique préférée des français.

En effet la randonnée procure équilibre et santé, pourtant le randonneur ne refuse pas l'effort et la douleur mais ceux-ci sont vécus sur le mode de l'accomplissement personnel.

Le cadre naturel dans lequel nous évoluons nous oblige à résoudre des problèmes, à mobiliser nos capacités physiques, intellectuelles ou morales pour trouver la solution.

On ne ruse pas avec la nature, la nature donne ses leçons de vie et d'adaptation. La randonnée est souvent considérée comme une bouffée d'air pur dans un monde parfois difficile et c'est pourquoi nous cultivons la rigueur envers elle et la convivialité entre nous.

En 1985 elle devient fédération sportive agréée ce qui lui permet de créer les structures départementales et régionales que

nous connaissons aujourd'hui et d'adhérer au CNO SF.

En 1991 est créé la première licence sportive, grâce à la ténacité du Président d'alors Jacques Dumont qui réussit à convaincre les délégués réfractaires aux bienfaits de l'instauration d'une licence.

La formation a toujours été une préoccupation majeure de notre fédération. Dès 1982 est mise en place officiellement la formation d'animateur de la randonnée pédestre et en 1997 le brevet fédéral d'animateur de la randonnée est homologué par notre Ministère de tutelle que vous dirigez aujourd'hui. Le Ministère de la jeunesse et des sports accorde dans la foulée à la fédération la délégation pour la randonnée, délégation renouvelée sans interruption depuis à chaque olympiade.

Cette **délégation** prend encore plus **d'importance et de signification** lorsqu'en 2013 à Strasbourg, l'AG décide de créer des **activités connexes à la randonnée pédestre** ce qui nous a permis de **diversifier les formes de pratiques et de toucher un public plus large.**

Aujourd'hui nous proposons 7 disciplines :

- La randonnée traditionnelle,
- La marche nordique,
- La raquette à neige,
- Le rando Challenge,
- La marche d'endurance,
- La Rando santé,
- Le longe côte/ Marche aquatique.

Nos animateurs sont en capacité de faire marcher vite ou lentement, sur terre ou dans l'eau, en compétition ou de manière ludique

La diversification de l'offre d'activités et la qualité des formations de nos animateurs sont aujourd'hui les moteurs du

développement de nos pratiques et de nos clubs.

En 2017 nous obtenons une nouvelle délégation pour la pratique du longe côte/marche aquatique qui enrichie notre panoplie de pratique et agrandit notre stade au milieu aquatique.

Je serai tenté de vous dire que votre prédécesseur a eu raison de nous **confier cette délégation car un an après nous avons exporté la discipline en Italie ou nous avons aidé à la création de plusieurs clubs et des contacts avancés sont noués avec l'Espagne, l'Allemagne et la Tunisie.**

Pour mémoire vous êtes invités à notre prochain championnat de France qui se tiendra le samedi 6 octobre aux Sables d'Olonne. Il réunira environ 400 compétiteurs.

Depuis 2009 nous évoluons avec des plans stratégiques de développement.

Notre plan actuel FFRandonnée 2020 présente la particularité de couvrir deux olympiades et vise à :

- Mettre nos compétences au service de l'ensemble des pratiquants soit 16 millions de randonneurs et non seulement auprès de nos 242 500 licenciés,
- **Garantir la qualité de nos itinéraires** accessibilité, sécurité et entretien,
- **Renforcer notre action auprès des collectivités territoriales** pour l'aménagement des territoires,
- **Accroître notre notoriété pour développer** nos ressources et assurer une grande partie de notre autonomie financière.

La FFRandonnée, est consciente de pouvoir **jouer un rôle positif dans la mise à l'activité physique des français** ce qui contribuera à **lutter contre la sédentarité** car elle propose **une activité peu couteuse et donc accessible à**

tous. La correction, la réduction des inégalités d'accès à la pratique et la lutte contre les discriminations font aussi partie de nos préoccupations.

En effet, la marche est une activité ancestrale et naturelle par excellence qui a permis à l'homme de se déplacer mais aussi de se relever. Elle est donc potentiellement praticable par tous, à tout âge et partout sur le territoire. Pratiquée en club, elle est facteur de cohésion sociale.

Madame la Ministre je **terminerai en abordant la délégation** pour vous dire combien nous y attachons de l'importance car si elle constitue **une marque de confiance et de reconnaissance c'est avant tout une grande responsabilité** sur laquelle nous sommes engagés mais comme j'aime les défis je vous **assure que nous sommes prêts à le relever.** L'avenir se prépare aujourd'hui et les projets à mettre en œuvre sont conséquents. Nous sommes prêts à les relever avec votre appui.

J'y reviendrai tout à l'heure dans ma conclusion.